

» PRESSE NATIONALE

Politique 

le jour
POUR PLUS D'INFORMATION

GOVERNEMENT : LES MINISTRES LIBÉRÉS APRÈS LE CONSEIL DES MINISTRES DU 5 AOÛT

Après plusieurs mois d'activité soutenue, les membres du gouvernement s'apprentent à observer leur traditionnelle « pause estivale ». À l'issue du Conseil des ministres prévu le 5 août, les ministres partiront en congés par roulement, tandis qu'un dispositif de permanence garantira la continuité de l'action de l'État. Les membres du gouvernement ainsi que les hauts responsables de l'État seront invités à passer leurs vacances sur le territoire national. Une consigne motivée à la fois par les enseignements tirés des gouvernements antérieurs et par la volonté de rationaliser les dépenses publiques. Les activités reprendront assurément les mercredis 2 ou 9 septembre avec la tenue d'un Conseil des ministres de rentrée.

Fraternité Matin

DIPLOMATIE : ABIDJAN RENFORCE SA COOPÉRATION AVEC RIYAD ET L'UA

Journée dense au ministère d'État, ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Le ministre d'État Nialé Kaba a enchaîné deux audiences majeures au Plateau, le 24 juillet, illustrant deux piliers importants de la diplomatie ivoirienne : l'ouverture bilatérale et l'engagement continental. En fin de matinée, la cheffe de la diplomatie ivoirienne a reçu SEM. Saad Bin Bakheat Alqathami, ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Côte d'Ivoire. Dans une atmosphère cordiale et empreinte de respect mutuel, les deux personnalités ont passé en revue la coopération entre Abidjan et Riyad. Le constat est bien clair : les relations sont excellentes, dynamiques et en constante progression, portées par une volonté politique commune au plus haut niveau. Nialé Kaba a ensuite reçu SE Mme Nardos Bekele-Thomas, directrice générale de l'Agence de Développement de l'Union africaine (AUDA-Nepad). Les échanges ont porté sur la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'Agence autour du développement économique, des infrastructures de qualité et du renforcement des capacités institutionnelles.

Fraternité Matin

RESPONSABILITÉS DE L'ÉTAT DU FAIT DE SES AGENTS : LE CONSEIL D'ÉTAT PRÔNE LE RESPECT DE LA LÉGALITÉ

Ibrahime Coulibaly-Kuibiart, président du Conseil d'État, juridiction suprême de l'ordre administratif, dans une conférence publique, hier, à l'École de la gendarmerie de Cocody, a instruit les pensionnaires de ce corps d'élite sur les dispositions de la loi en la matière. C'était à la faveur de la tribune « Rencontres avec les institutions de la République » initiée par Gilbert Koné Kafana, Haut représentant du Président de la République. Cette activité avait pour thème : « La responsabilité de l'administration du fait des agents : cas des forces de l'ordre ». Le conférencier, dans son exposé, a soutenu que quand les actes des agents étatiques causent un préjudice à un particulier, c'est généralement l'administration qui répond des conséquences, à condition que trois éléments soient réunis : l'existence de la faute, le préjudice et le lien de causalité. Il a précisé que le dommage doit résulter directement du comportement fautif des forces de l'ordre.



FINANCES PUBLIQUES : MARIATOU KONÉ APPELLE À BÂTIR UN PORTEFEUILLE PUBLIC MODERNE, PERFORMANT ET CRÉATEUR DE RICHESSES

La ministre du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques, Mariatou Koné, a exhorté l'ensemble des acteurs du secteur à construire, dans une démarche participative, une stratégie ambitieuse capable de faire des entreprises publiques de véritables moteurs de transformation économique de la Côte d'Ivoire. Elle a fait cette exhortation à l'ouverture de l'atelier de validation de la Stratégie Nationale de Gestion du Portefeuille de l'État 2026-2030, le lundi 27 juillet, à Abidjan Sofitel Hôtel Ivoire. « Les exigences croissantes de compétitivité, les mutations technologiques, les transitions énergétique et numérique, les impératifs de développement durable, ainsi que les ambitions de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2030 nous invitent à franchir une nouvelle étape dans la modernisation de la gestion du portefeuille de l'État », a affirmé Mariatou Koné.



HÉVÉA : LA CÔTE D'IVOIRE LANCE LA BATAILLE DE LA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE

La Côte d'Ivoire ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire de sa filière hévéa. Première puissance africaine et troisième producteur mondial de caoutchouc naturel derrière la Thaïlande et l'Indonésie, le pays ne veut plus se contenter d'exporter une matière première. Son ambition est désormais claire : bâtir une véritable industrie de transformation capable de créer davantage de richesses et d'emplois. Le lancement, le 24 juillet 2026 à Ahouakro, dans le département d'Agboville, des travaux de construction de l'Académie des Métiers de l'Hévéa symbolise ce tournant stratégique. Porté par l'Association des Professionnels du Caoutchouc naturel (APROMAC), ce futur centre d'excellence a pour vocation de former les compétences dont la filière aura besoin pour franchir un nouveau palier. L'infrastructure sera dédiée à la formation, à la recherche, à l'innovation et au perfectionnement des métiers liés à l'hévéa.



COMMERCE EXTÉRIEUR : LE HUB IMPORT-EXPORT, UN ACCÉLÉRATEUR DE COMPÉTITIVITÉ POUR LES ENTREPRISES IVOIRIENNES

Placée sous le thème : « Résilience et compétitivité du commerce extérieur ivoirien : s'outiller pour conquérir les marchés stratégiques dans un monde en pleine crise », la 4e édition du Hub Import-Export s'est tenue, du 22 au 25 juin 2026, à l'initiative du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat organisée en partenariat avec Trade Mark Africa, la Giz, la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI). Le Hub Import-Export a rassemblé près de 180 participants issus des Administrations publiques, des entreprises, des banques, des compagnies d'assurance, des acteurs de la logistique, des organisations professionnelles ainsi que des partenaires techniques et financiers. Cette 4e édition visait à renforcer les capacités des entreprises ivoiriennes sur les enjeux du commerce international, à promouvoir le commerce des services et le commerce vert, à informer les acteurs économiques sur les réformes relatives à la facilitation des échanges extérieurs, à favoriser le dialogue entre les secteurs public et privé et à contribuer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises ivoiriennes sur les marchés internationaux.



PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE 2026 : 3 977 CANDIDATS POUR 87 DISTINCTIONS

Ils étaient 3 977 à rêver d'inscrire leur nom au palmarès de l'excellence ivoirienne. Au terme de deux mois de compétition et d'un processus de sélection impliquant 32 comités sectoriels, la Côte d'Ivoire s'apprête à dévoiler les 87 lauréats de la 13e édition du Prix National d'Excellence. Lancé le 5 février 2026, le processus a ouvert la réception des dossiers, par dépôt physique ou via la plateforme numérique dédiée, du 13 mars au 15 mai. La voie électronique a capté l'essentiel des candidatures, avec 2 434 dossiers en ligne, soit 61,20 %, contre 1543 dépôts physiques, soit 38,80 %. L'édition précédente avait enregistré 4505 candidatures, mais sur une période de trois mois et demi. Le rythme de dépôt s'est donc accéléré, un effet que le Secrétariat permanent attribue à la dématérialisation de la procédure, introduite en 2024 en complément du dépôt physique et qui aurait permis un gain en transparence, en fluidité ainsi qu'une

concurrence accrue entre les candidats.



BOUAKÉ/ DIALOGUE DIRECT SUR LES ACTIONS DE L'ÉTAT : LES « ÉCHANGES CITOYENS » RAPPROCHENT LE GOUVERNEMENT DES POPULATIONS

La salle polyvalente de l'Hôtel de Ville de Bouaké a servi de cadre, le samedi 25 juillet 2026, à une nouvelle édition des « Échanges citoyens », initiative du CICG, en collaboration avec le ministère de la Communication. Organisée autour du thème « Impact de l'action gouvernementale dans la région de Gbêkê : résultats, perspectives et retours citoyens », cette rencontre a constitué un espace privilégié de dialogue entre les représentants de l'État et les populations de la région. Cette importante tribune d'échanges a enregistré la participation de plusieurs membres du gouvernement, notamment le ministre des Transports et des affaires maritimes et maire de Bouaké, Amadou Koné ; le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré ; et le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly. Au cours de la rencontre, les représentants du gouvernement ont présenté un bilan des principales réalisations de l'État dans la région de Gbêkê. Les investissements consentis dans des secteurs clés, tels que les infrastructures routières, l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable, l'emploi des jeunes, l'agriculture, les transports et le développement économique, ont été mis en lumière.



FLUIDITÉ DES TRANSPORTS : L'OFT ACCÉLÈRE LA MODERNISATION ET INTENSIFIE LA LUTTE CONTRE LES TRACASSERIES ROUTIÈRES

À l'occasion de l'émission « Tout savoir sur » du CICG, le mardi 28 juin 2026, à Abidjan-Plateau, le secrétaire général de l'Observatoire de la Fluidité des Transports (OFT), Dr Kouyaté Mohamed, a présenté les principales avancées enregistrées par son institution en matière de fluidité des transports en Côte d'Ivoire. Il a également dressé un état des lieux des défis à relever pour garantir une circulation plus fluide des personnes et des marchandises. Les données du rapport 2025 de l'OFT montrent que, dans le Grand Abidjan, les embouteillages demeurent concentrés aux heures de pointe, entre 7 h et 10 h puis entre 16 h et 19 h. Les principales causes identifiées, selon le directeur, sont les stationnements anarchiques, l'occupation illicite des trottoirs, l'augmentation des déplacements ainsi que les importants chantiers d'infrastructures qui, malgré les perturbations temporaires qu'ils engendrent, visent à améliorer durablement la mobilité urbaine. L'OFT accélère par ailleurs la modernisation et intensifie la lutte contre les tracasseries routières.



FLUIDITÉ ROUTIÈRE : L'OFT FAIT SON BILAN ET FIXE DE NOUVEAUX OBJECTIFS

« L'Observatoire de la Fluidité des Transports (OFT) est chargé du contrôle et de la régulation de l'ensemble des activités et opérations dont l'exécution est susceptible de faire obstacle à la fluidité et à la continuité des transports. A cet effet, il organise un certain nombre d'activités en vue d'assurer et de garantir la libre circulation des personnes, des biens et des services sur l'ensemble du territoire national. En vue d'assurer cette mission d'intérêt national, l'OFT organise conformément à son plan d'actions annuel, des activités de collecte de données sur la fluidité et la facilitation du transport, des campagnes de sensibilisation, d'informations, de formation et d'éducation au profit des acteurs du transport, des usagers de la route, des filières d'organisations professionnelles, des forces de l'ordre, et bien d'autres ». Ces propos sont de Kouyaté Mohamed, secrétaire général de l'Observatoire de la Fluidité des Transports. Il les a tenus, hier, mardi 28 juillet 2026, à Abidjan-Plateau, à la tribune « Tout savoir sur » du CICG.



FACILITATION ET FLUIDITÉ DES TRANSPORTS / DR KOUYATÉ MOHAMED (SG FLUIDITÉ DES TRANSPORTS) : « NOUS SOMMES PASSÉS D'ENVIRON 300 MILLIARDS À 100 MILLIARDS DE FCFA DE RACKET »

L'Observatoire de la Fluidité des Transports (OFT) dresse le bilan de ses actions et affiche ses ambitions. Invité du rendez-vous hebdomadaire « Tout savoir sur » du CICG, le mardi 28 juillet 2026, à Abidjan-

Plateau, le secrétaire général de l'OFT, Dr Kouyaté Mohamed, a présenté les actions menées pour améliorer la mobilité des personnes et des biens en Côte d'Ivoire. Il a également mis en lumière les résultats obtenus en matière de lutte contre les entraves à la circulation, de réduction du racket et d'accompagnement des grands projets de transport. « Nous sommes passés d'environ 300 milliards à 100 milliards de FCFA de racket », a-t-il révélé. Le responsable de l'OFT s'est félicité de ces résultats enregistrés dans la lutte contre le racket routier. Pour renforcer la sensibilisation, l'OFT poursuit l'installation de panneaux dans les localités autorisées à abriter des barrages de contrôle.



ASSASSINAT D'UN JEUNE LIVREUR : KANDIA CAMARA ET MYSS BELMONDE DOGO AUX CÔTÉS DE LA FAMILLE DU DÉFUNT

Hier, à la tête d'une forte délégation, Kandia Camara, maire d'Abobo, accompagnée de Myss Dogo Belmonde, ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, représentant le Chef de l'État, s'est rendue au domicile de la famille Koné Amidou, le livreur assassiné, il y a quelques jours. « Nous avons été tous peints jusqu'au sommet de l'État. C'est pourquoi le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, s'est fait représenter pour traduire toute sa compassion. (...) Nous disons merci à la justice ivoirienne pour le verdict de la prison à vie pour ces criminels qui resteront en prison de sorte à ne plus endeuiller les populations ivoiriennes », a rappelé Kandia Camara. Au nom du Président de la République, Myss Belmonde Dogo a présenté les condoléances de la nation à la famille Koné et fait de nombreux dons. « Tout le pays a été choqué par ce drame et la nation s'est voulue être solidaire », a indiqué la ministre Myss Belmonde Dogo.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : 200 000 JEUNES BIENTÔT FORMÉS AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

L'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) franchit une nouvelle étape dans la promotion des compétences numériques. Elle a conclu, le lundi 27 juillet 2026, un protocole d'accord avec Theyaby Cybastion, en partenariat avec Cisco Networking Academy. Ce, en vue de proposer des formations certifiantes gratuites aux jeunes et aux femmes. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du programme Africa Digi Empower, qui ambitionne de former 200 000 personnes en cinq ans aux métiers du numérique les plus recherchés sur le marché de l'emploi. Les formations, entièrement dispensées en ligne et accessibles à différents niveaux, porteront notamment sur les réseaux informatiques, la cybersécurité, l'Intelligence artificielle, la science des données, les technologies de l'information et la programmation. À travers cette initiative, l'UVCI veut contribuer au développement des compétences digitales en Côte d'Ivoire.

Culture



SECTEUR DES SPECTACLES VIVANTS EN CÔTE D'IVOIRE : FRANÇOISE REMARCK PRÉSENTE UN CADRE JURIDIQUE SÉCURISÉ

La ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, a présidé, le lundi 27 juillet 2026, à son cabinet à Abidjan-Plateau, une rencontre consacrée à la mise en œuvre de l'arrêté portant organisation des spectacles vivants sur le territoire national. A l'occasion, elle a présenté aux représentants des organisateurs de spectacles, les principales dispositions de cet arrêté. Cette mesure administrative encadre désormais l'exercice de l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants autour de trois catégories d'acteurs : les producteurs de spectacles vivants (licence A) ; les diffuseurs de spectacles vivants (licence B) et les exploitants de lieux de spectacles vivants (licence C). Les échanges ont porté sur la situation actuelle du secteur, les enjeux liés à l'application de l'arrêté, ainsi que sur les points essentiels de ce nouveau dispositif réglementaire. Les participants ont également bénéficié d'un partage d'informations visant à favoriser une meilleure compréhension des nouvelles exigences et des opportunités offertes par cette réforme.



CPL – 26 : LA CÔTE D'IVOIRE RÉAFFIRME SES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES DU NUMÉRIQUE AUTOUR DE 7 PILIERS ET 40 STRATÉGIES ET SE FAIT RÉÉLIRE AU CONSEIL DE L'UIT

Le gouvernement ivoirien a réaffirmé ses politiques et stratégies nationales du numérique autour de 7 piliers et 40 stratégies. C'était lors de la 7ème session ordinaire de la Conférence des Plénipotentiaires (CPL-26), du 16 au 24 juillet 2026 à Abuja, au Nigeria, où la Côte d'Ivoire était invitée par l'Union Africaine des Télécommunications (UAT). La délégation ivoirienne était composée de Son Excellence Kalilou Traoré, ambassadeur de Côte d'Ivoire au Nigeria, Roger Félix Adom, président du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), de plusieurs membres dudit Conseil, du directeur de la Coopération internationale du ministère de la Transition numérique et de l'Innovation technologique, Kanvoli Kakou Stanislas, ainsi que des responsables techniques dudit ministère. Présentant les politiques et stratégies nationales du numérique lors de la Déclaration de la Côte d'Ivoire, Roger Félix Adom a en effet décliné la vision et les ambitions de l'État ivoirien en matière de développement numérique articulées autour de sept (7) piliers et quarante (40) projets structurants.



PND 2026-2030: LE CEPICI MOBILISE 28 244 MILLIARDS DE FCFA D'INTENTIONS D'INVESTISSEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) a mobilisé 28 244 milliards de FCFA, soit 49,2 milliards de dollars, d'intentions d'investissement auprès d'opérateurs nationaux et internationaux pour le financement du Plan National de Développement (PND) 2026-2030. Le chiffre a été annoncé à l'issue du Groupe consultatif organisé par le ministère du Plan et du Développement, les 8 et 9 juillet 2026 à Abidjan. Au-delà du montant, ce résultat traduit la montée en puissance du CEPICI dans son rôle de facilitateur de l'investissement et d'interface entre les porteurs de projets publics, le secteur privé et les investisseurs internationaux. Durant plusieurs mois, l'institution a conduit une campagne de promotion articulée autour de roadshows, de missions économiques, de rencontres ciblées avec des investisseurs, de consultations avec des banques d'affaires et de prospection. Cette stratégie a débouché sur 79 expressions d'intérêt, dont 72 lettres d'intention fermes et 7 manifestations d'intérêt.



SIARC 2026 AU CAMEROUN : LA CÔTE D'IVOIRE SONNE LA MOBILISATION POUR UN ARTISANAT AFRICAIN PLUS FORT

Présente à la 9^e édition du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC), le lundi 27 juillet 2026 au Musée national à Yaoundé, la Côte d'Ivoire a lancé un vibrant appel en faveur d'un artisanat africain plus compétitif, innovant et intégré. À Yaoundé, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Ibrahim Kalil Konaté, a défendu un modèle de développement fondé sur la valorisation des savoir-faire locaux, l'innovation et les opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). La délégation ivoirienne, conduite par le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Ibrahim Kalil Konaté, accompagnée de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire au Cameroun, a d'abord été reçue en audience par le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana. Cette rencontre a permis de consolider les relations économiques entre les deux pays et de formaliser l'invitation adressée à la Côte d'Ivoire pour la Journée nationale qui lui est consacrée dans le cadre du salon.



SANTÉ : A BOUNDIALI, LE DOSSIER PATIENT INFORMATISÉ AMÉLIORE LA PRISE EN CHARGE AU CSU DE BÉLÉ

Au Centre de Santé Urbain (CSU) de Bélé, à Boundiali, les registres papier cèdent progressivement la place au numérique. Depuis juin 2026, l'établissement utilise le dossier patient informatisé, une initiative portée par la Direction de l'Informatique et de la Santé Digitale (DISD) du ministère de la Santé. À l'accueil, les

informations des patients sont désormais enregistrées sur une tablette et un identifiant unique leur est attribué dès leur première consultation. Pour les usagers, ce nouveau système représente un véritable changement. Grâce à cet identifiant, leur dossier médical peut être retrouvé plus facilement lors des consultations, y compris dans d'autres établissements équipés du même dispositif. « Avec ce code, même si nous nous rendons à Abidjan, les coordonnées de l'enfant sont déjà enregistrées. Les médecins pourront retrouver son dossier et voir les soins qu'il a déjà reçus. Je trouve que c'est un gros avantage », s'est réjoui M. Animan Manouan Armand, usager du CSU de Bélé, soulignant que cette innovation permettra d'assurer un meilleur suivi des patients au fil du temps.



TRANSPORTS : L'OFT PRÉSENTE LES ACTIONS ENGAGÉES POUR AMÉLIORER LA FLUIDITÉ DES TRANSPORTS EN CÔTE D'IVOIRE

Le secrétaire général de l'Observatoire de la Fluidité des Transports (OFT), Dr Mohamed Kouyaté, a présenté, ce mardi 28 juillet 2026 à Abidjan-Plateau, les missions de son institution, les actions mises en œuvre pour améliorer la circulation sur les réseaux routiers ainsi que les perspectives visant à accompagner la politique de mobilité du gouvernement. Il intervenait à la tribune d'échanges « Tout Savoir Sur », organisée par le CICG, autour du thème : « Facilitation et fluidité des transports en Côte d'Ivoire ». À cette occasion, le secrétaire général de l'OFT a rappelé que l'Observatoire est chargé de veiller à la fluidité sur l'ensemble des voies de circulation, de faire respecter les dispositions réglementaires relatives à la fluidité et à la facilitation des transports, et de formuler des recommandations en vue d'améliorer la mobilité des personnes et des biens. (Source : CIGG)



FLUIDITÉ DES TRANSPORTS : L'OFT INTENSIFIE LA LUTTE CONTRE LES BARRAGES ILLÉGAUX ET LE RACKET ROUTIER

L'Observatoire de la Fluidité des Transports (OFT) est engagé à renforcer son dispositif de lutte contre les barrages illégaux et les pratiques de racket sur les axes routiers de Côte d'Ivoire. L'annonce a été faite par le secrétaire général de l'institution, Dr Mohamed Kouyaté, lors de la tribune d'échanges « Tout Savoir Sur », organisée, ce mardi 28 juillet 2026 à Abidjan-Plateau, par le CIGG autour du thème : « Facilitation et fluidité des transports en Côte d'Ivoire ». Selon le secrétaire général de l'OFT, la lutte contre les entraves à la libre circulation des personnes, des biens et des services constitue une priorité de l'institution. À travers des caravanes de contrôle menées en collaboration avec l'Unité de lutte contre le racket, l'Observatoire procède au démantèlement des barrages illégaux et saisit systématiquement les autorités préfectorales, militaires et policières compétentes afin que les mesures appropriées soient prises.

» AGENCE DE PRESSE

Société



LES TRIBUNAUX D'ABOBO ET DE BINGERVILLE DOTÉS DE BORNES NUMÉRIQUES DE SAISINE DE L'OSEP

Les tribunaux de première instance d'Abobo et de Bingerville disposent désormais de bornes tactiles permettant aux usagers de saisir directement l'Observatoire du Service Public (OSEP) via la plateforme numérique « Miliè », dans le cadre de la modernisation de l'administration publique et de l'amélioration de la qualité du service public de la justice. L'installation de ces équipements a été officialisée, mardi 28 juillet 2026, lors d'une cérémonie présidée par la directrice de cabinet du garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Élise Yra Ouattara, représentant le ministre. Selon une publication du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, ces bornes permettent aux citoyens de déposer des réclamations ou des plaintes, de formuler des suggestions ou des observations, de solliciter des informations et de suivre le traitement de leurs requêtes, sans intermédiaire.



L'OFT RÉAFFIRME SA DÉTERMINATION À ÉRADICUER LES BARRAGES ILLÉGAUX

Le secrétaire général de l'Observatoire de la Fluidité des transports (OFT), Dr Kouyaté Mohamed, a réaffirmé mardi 28 juillet 2026, la détermination de son institution à éradiquer les barrages illégaux sur les axes routiers du pays. Intervenant à la tribune d'échanges « Tout Savoir Sur », organisée par le CIGC autour du thème, « Facilitation et fluidité des transports en Côte d'Ivoire », Dr Kouyaté a dressé un bilan des actions menées par son institution, mettant en exergue les avancées enregistrées dans la lutte contre le racket routier, la réduction des barrages illégaux et l'amélioration de la fluidité des transports en Côte d'Ivoire. Il a indiqué que les actions engagées par l'institution, en collaboration avec les administrations compétentes, ont permis d'obtenir des résultats significatifs. Selon le secrétaire général de l'OFT, la lutte contre le racket routier demeure l'une des missions prioritaires de l'observatoire. À cet effet, l'institution organise régulièrement des caravanes de contrôle destinées à identifier et à faire démanteler les barrages illégaux, en partenariat avec l'Unité de lutte contre le racket et les autorités préfectorales, militaires et policières.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



Édica

www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable